



COMMUNIQUÉ

Une plainte contre le Ministre de la Santé Les Navigants Libres en soutien

Le 3 octobre 2023, le ministre de la santé, Aurélien ROUSSEAU, faisait la promotion du vaccin contre la COVID-19 pour cet hiver en déclarant sur France Inter qu'il n'y avait pas d'effets secondaires.

[Aurélien Rousseau sur France Inter le 3 Octobre 2023](#)

De nombreuses associations et collectifs se sont regroupés pour dénoncer ces mensonges et **porter plainte auprès de la Cour de Justice de la République (CJR).**

Une hôtesse de notre collectif, qui a subi de graves effets secondaires de la vaccination contre la COVID-19, porte plainte également et se joint à cette action en précisant qu'elle est membre du collectif « Les Navigants Libres », lequel regroupe plusieurs centaines de pilotes, hôtesses et stewards qui s'inquiètent des possibles répercussions de la vaccination contre la COVID-19 sur la sécurité aérienne. **Nous la soutenons pleinement.**

Elle avait auparavant témoigné avec courage au nom des « *Navigants Libres* » au mois d'avril 2022 lors des travaux de l'**OPECST** qui avait pour mission, à la suite d'une pétition citoyenne déposée devant le Sénat, d'**évaluer les effets indésirables des vaccins contre la COVID-19.**

Par sa voie, « *Les Navigants Libres* » ont alerté les parlementaires sur les dangers potentiels de cette vaccination pour le personnel navigant et la sécurité aérienne. **Aucun rapport définitif de l'OPECST n'a été rendu à ce jour !**

Les *Navigants Libres* ont fait dresser un **procès-verbal par huissier de justice de cette audition** à l'OPECST et constaté l'absence de dépôt du rapport définitif. **Ces éléments de poids sont versés par notre hôtesse devant la CJR en soutien de sa plainte contre le ministre de la Santé.**